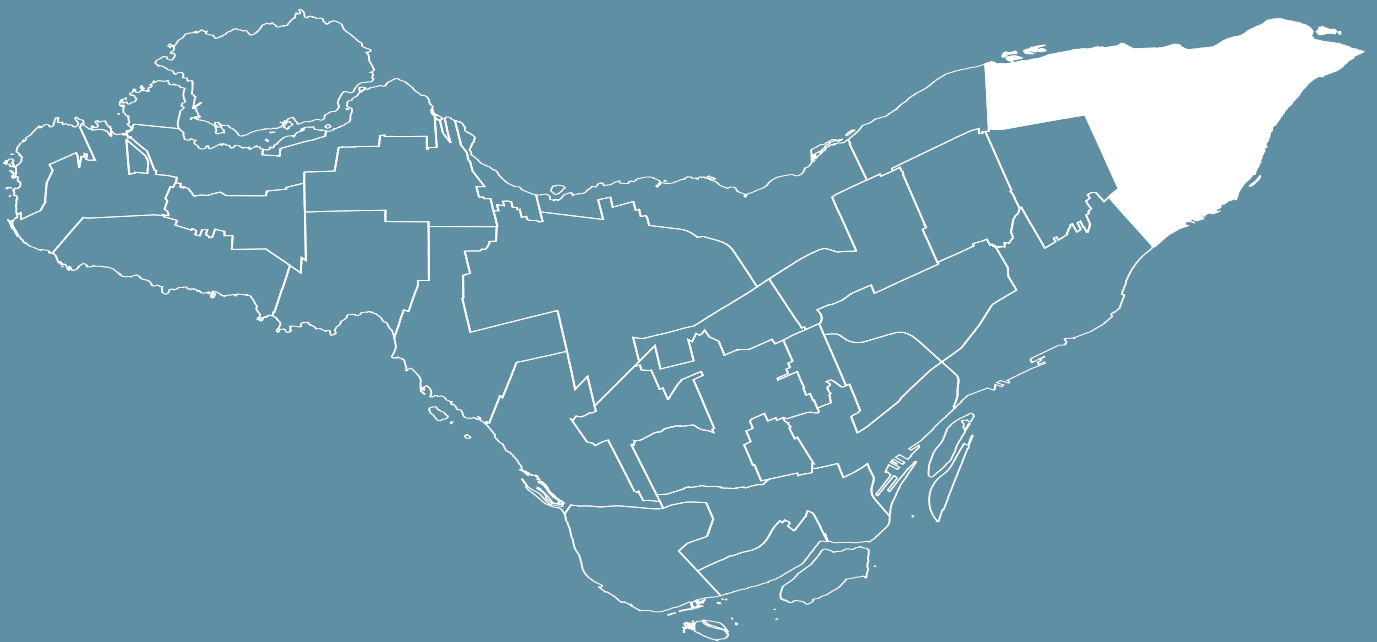
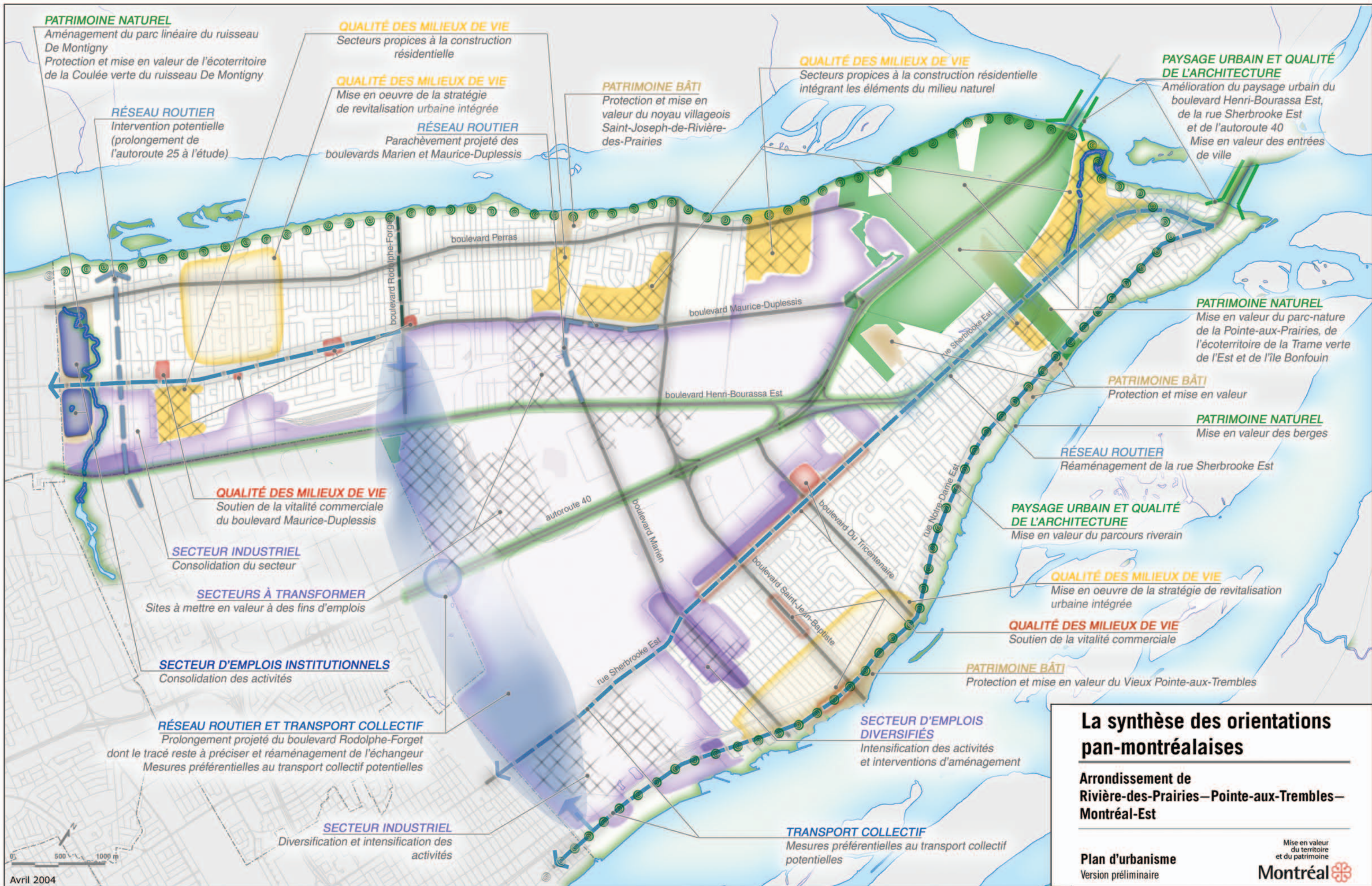


19

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles– Montréal-Est

- une carte présentant la synthèse des orientations pan-montréalaises applicables à l'arrondissement;
- un agrandissement de la carte 3.1.1 «L'affectation du sol»;
- un agrandissement de la carte 3.1.2 «Les densités de construction» accompagné du descriptif énonçant les paramètres applicables à chaque secteur;
- un agrandissement de la carte 2.5.1 «Les parcs et les espaces verts»;
- un agrandissement de la carte 2.6.1 «Le patrimoine bâti»;
- la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural de l'arrondissement.





PATRIMOINE NATUREL

Aménagement du parc linéaire du ruisseau De Montigny
Protection et mise en valeur de l'écoterritoire de la Coulée verte du ruisseau De Montigny

RÉSEAU ROUTIER

Intervention potentielle (prolongement de l'autoroute 25 à l'étude)

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Secteurs propices à la construction résidentielle

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Mise en oeuvre de la stratégie de revitalisation urbaine intégrée

RÉSEAU ROUTIER

Parachèvement projeté des boulevards Marien et Maurice-Duplessis

PATRIMOINE BÂTI

Protection et mise en valeur du noyau villageois Saint-Joseph-de-Rivière-des-Prairies

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Secteurs propices à la construction résidentielle intégrant les éléments du milieu naturel

PAYSAGE URBAIN ET QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE

Amélioration du paysage urbain du boulevard Henri-Bourassa Est, de la rue Sherbrooke Est et de l'autoroute 40
Mise en valeur des entrées de ville

PATRIMOINE NATUREL

Mise en valeur du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, de l'écoterritoire de la Trame verte de l'Est et de l'île Bonfouin

PATRIMOINE BÂTI

Protection et mise en valeur

PATRIMOINE NATUREL

Mise en valeur des berges

RÉSEAU ROUTIER

Réaménagement de la rue Sherbrooke Est

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Soutien de la vitalité commerciale du boulevard Maurice-Duplessis

SECTEUR INDUSTRIEL

Consolidation du secteur

SECTEURS À TRANSFORMER

Sites à mettre en valeur à des fins d'emplois

SECTEUR D'EMPLOIS INSTITUTIONNELS

Consolidation des activités

RÉSEAU ROUTIER ET TRANSPORT COLLECTIF

Prolongement projeté du boulevard Rodolphe-Forget dont le tracé reste à préciser et réaménagement de l'échangeur
Mesures préférentielles au transport collectif potentielles

SECTEUR INDUSTRIEL

Diversification et intensification des activités

PATRIMOINE BÂTI

Protection et mise en valeur du Vieux Pointe-aux-Trembles

PAYSAGE URBAIN ET QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE

Mise en valeur du parcours riverain

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Mise en oeuvre de la stratégie de revitalisation urbaine intégrée

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Soutien de la vitalité commerciale

SECTEUR D'EMPLOIS DIVERSIFIÉS

Intensification des activités et interventions d'aménagement

TRANSPORT COLLECTIF

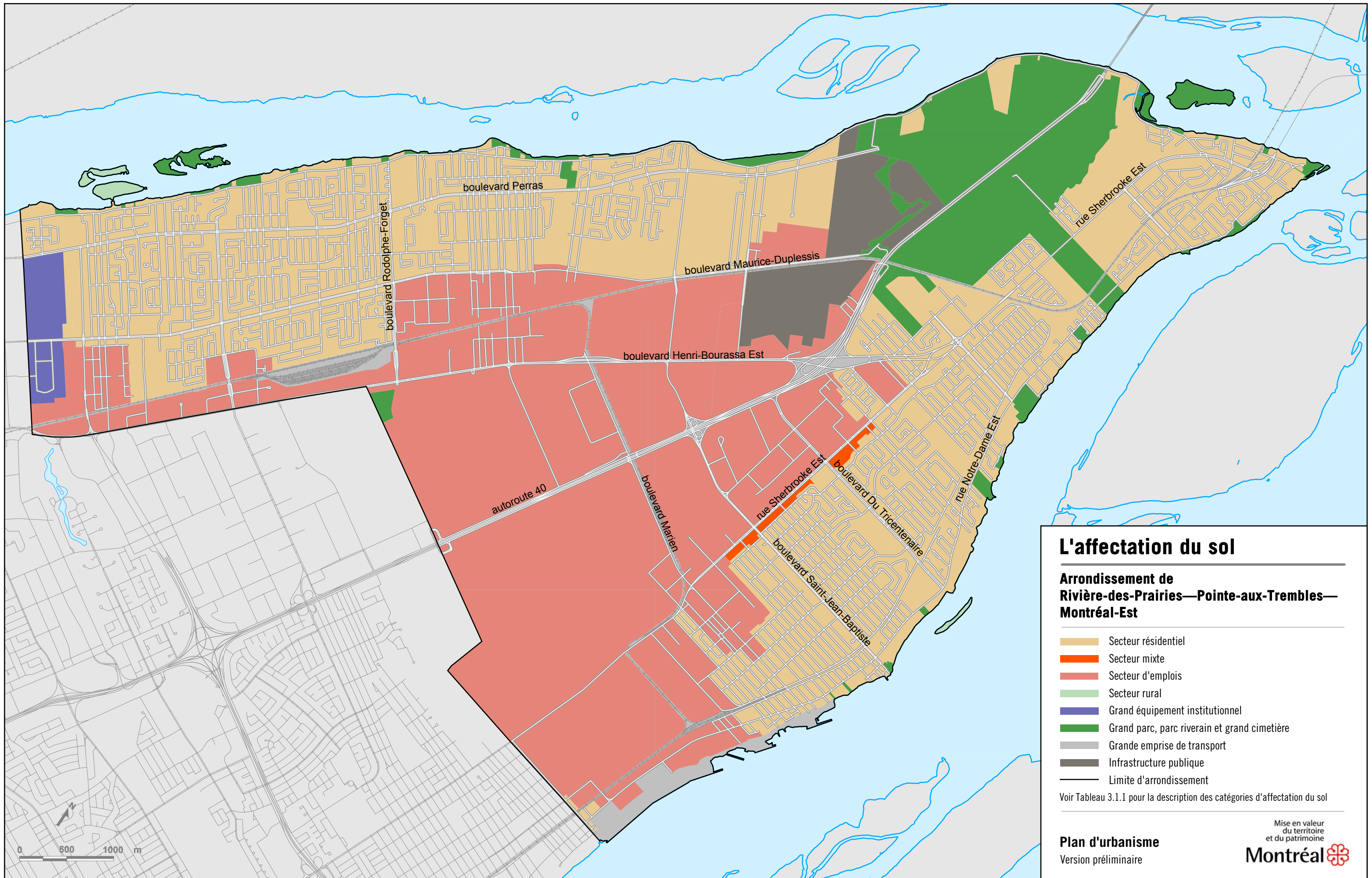
Mesures préférentielles au transport collectif potentielles

La synthèse des orientations pan-montréalaises

Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est

Plan d'urbanisme
Version préliminaire

Mise en valeur du territoire et du patrimoine
Montréal

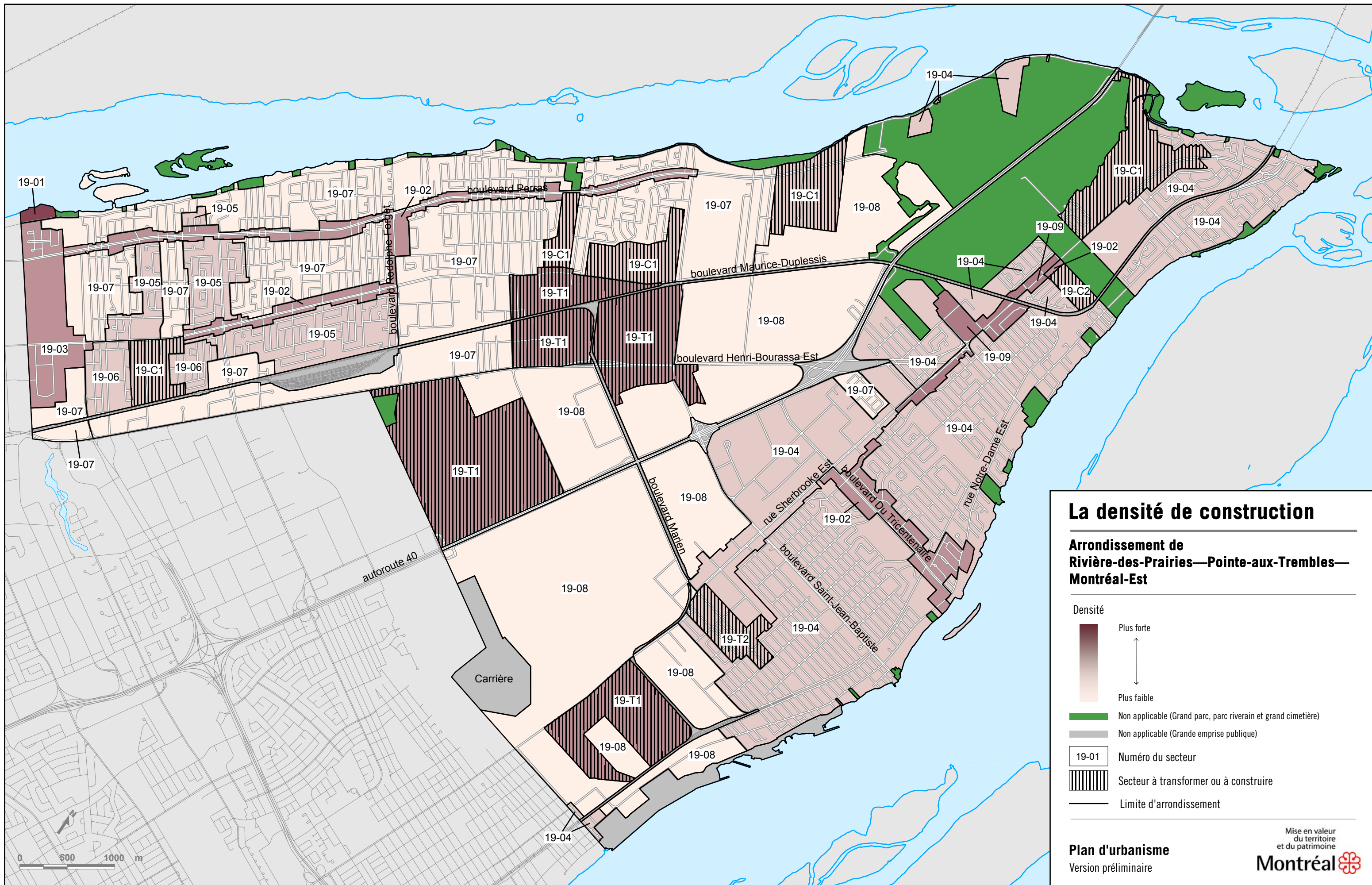


L'affectation du sol

Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est

- Secteur résidentiel
- Secteur mixte
- Secteur d'emplois
- Secteur rural
- Grand équipement institutionnel
- Grand parc, parc riverain et grand cimetière
- Grande emprise de transport
- Infrastructure publique
- Limite d'arrondissement

Voir Tableau 3.1.1 pour la description des catégories d'affectation du sol



19 Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est

Secteurs établis

Orientation

Maintenir le caractère des secteurs

La réglementation de zonage visera à maintenir le type de bâti existant, présentant les caractéristiques suivantes :

Secteur 19-01 :

- bâti de six étages hors-sol ou plus;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen;
- C.O.S. maximal : 6,0.

Secteur 19-02 :

- bâti de deux à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

Secteur 19-03 :

- bâti de deux à six étages hors sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

Secteur 19-04 :

- bâti de un à trois étages hors sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

Secteur 19-05 :

- bâti de deux ou trois étages hors sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

Secteur 19-06 :

- bâti de un ou deux étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.

Secteur 19-07 :

- bâti de un ou deux étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

Secteur 19-08 :

- bâti de un ou deux étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible.

Secteur 19-09 :

- bâti de deux à six étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen.

19 Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est

Secteurs à transformer ou à construire

Orientation

Renouveler le caractère des secteurs

La réglementation de zonage permettra un nouveau type de bâti présentant les caractéristiques suivantes :

Secteur 19-T1 :

- bâti de un à six étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen;
- C.O.S. minimal : 0,5;
- C.O.S. maximal : 4,0.

Secteur 19-T2 :

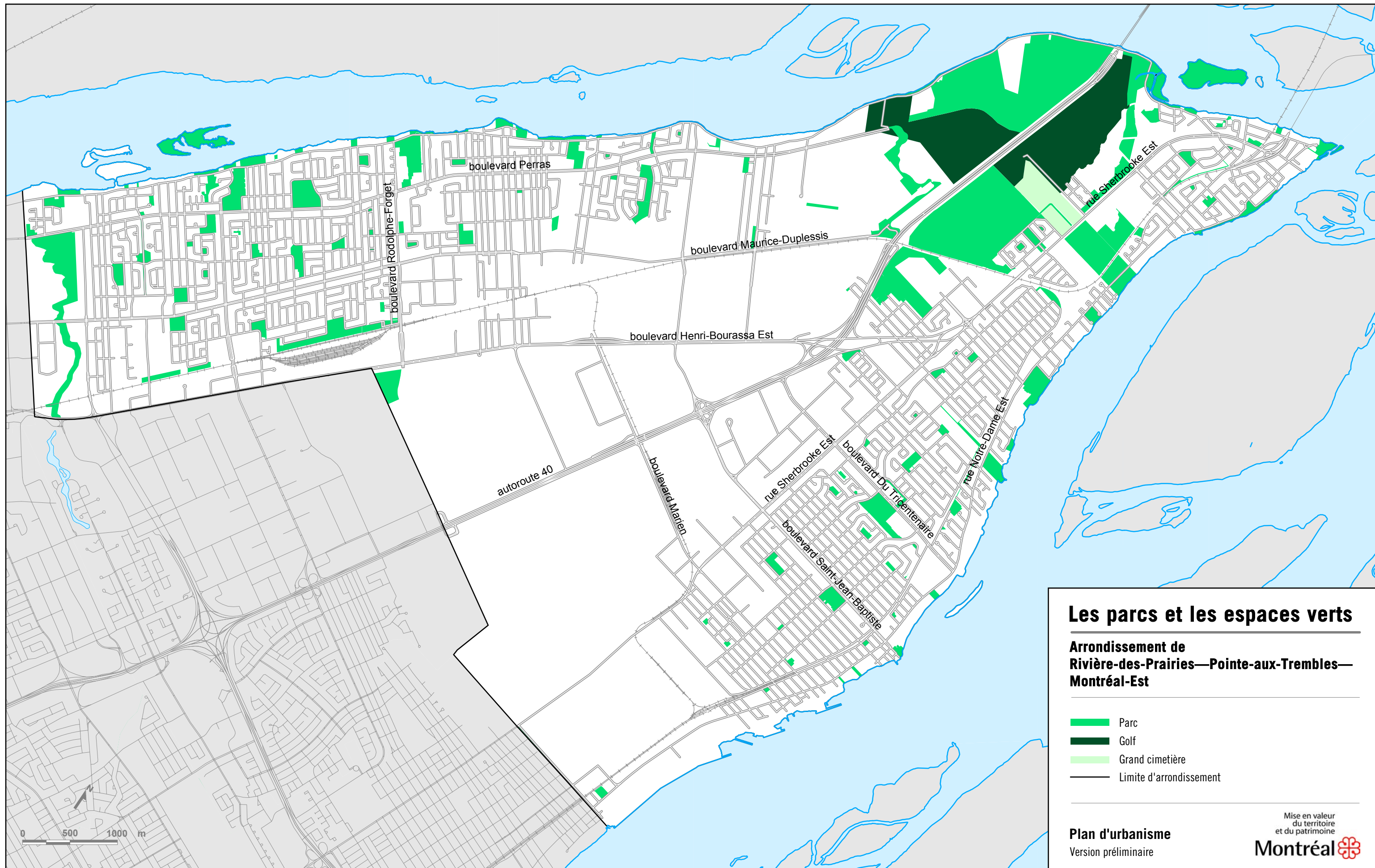
- bâti de un à trois étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen;
- C.O.S. minimal : 0,2;
- C.O.S. maximal : 1,5.

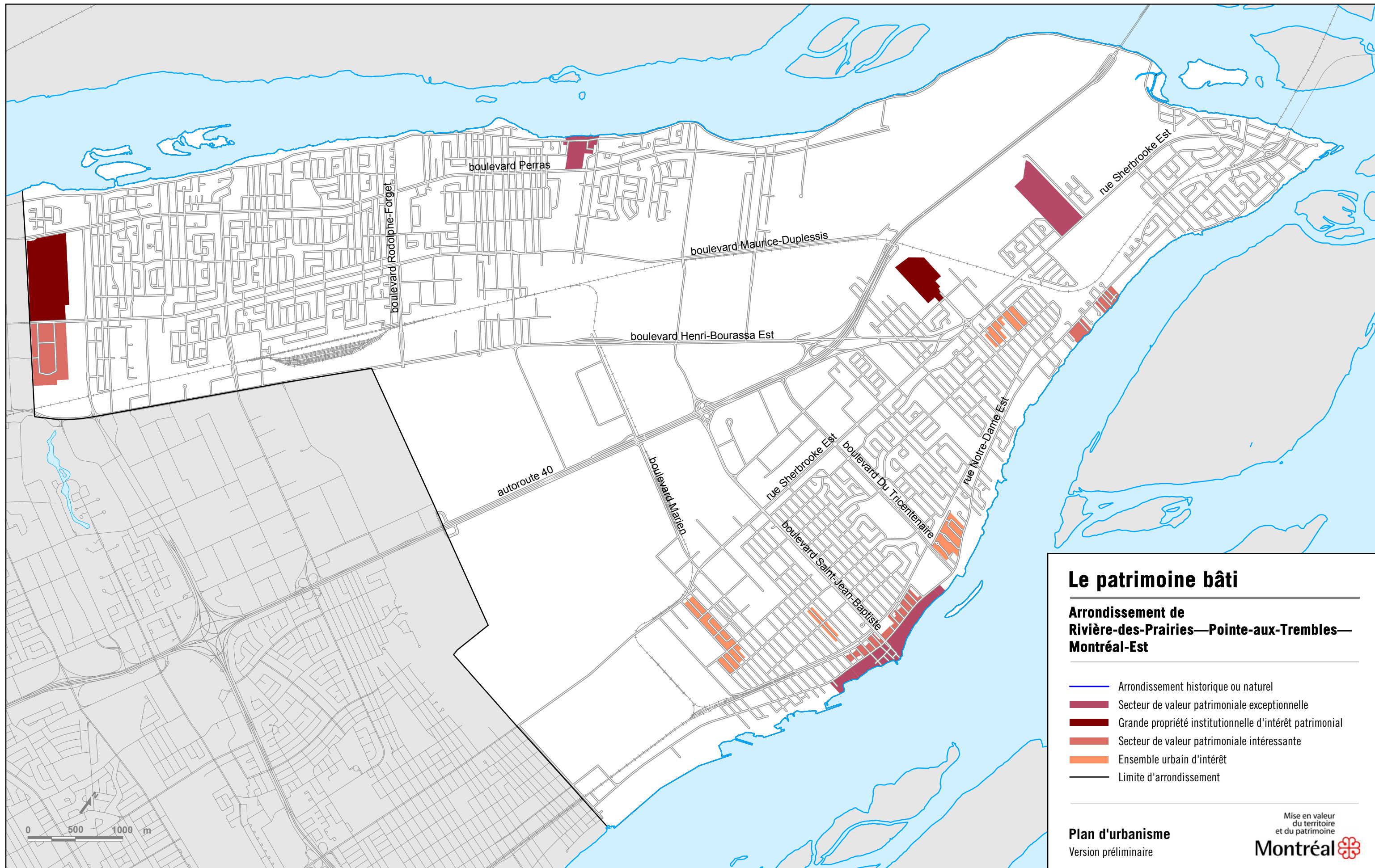
Secteur 19-C1 :

- bâti de deux ou trois étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen;
- C.O.S. minimal : 0,7;
- C.O.S. maximal : 1,5.

Secteur 19-C2 :

- bâti de deux ou trois étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen;
- C.O.S. minimal : 0,7;
- C.O.S. maximal : 2,0.





Le patrimoine bâti

Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles— Montréal-Est

- Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Grande propriété institutionnelle d'intérêt patrimonial
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Limite d'arrondissement

Plan d'urbanisme
Version préliminaire

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine
Montréal

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle 19 Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est

La liste suivante identifie les bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'arrondissement (voir carte précédente). Conformément à l'objectif 15, ces bâtiments et l'ensemble de ceux situés dans les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle doivent faire l'objet d'un contrôle serré, quant aux travaux de construction, de rénovation et de démolition, par les outils réglementaires appropriés, notamment les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les édifices scolaires

- 12085-12125, rue Notre-Dame Est
(Académie Roussin)

Les édifices publics

- 11630, rue Notre-Dame Est
(Vieux Moulin de Pointe-aux-Trembles)

Les habitations

- | | | |
|--|--|--|
| ■ 4, 43 ^e Avenue
(Maison Louis Beaudry) | ■ 9350, boulevard Gouin Est
(Maison Paul Desjardins) | ■ 11931, rue Notre-Dame Est
(Maison Charbonneau) |
| ■ 20-24, 58 ^e Avenue
(Maison Langlois) | ■ 9790, boulevard Gouin Est
(Maison Pierre Cadieux) | ■ 12413, rue Notre-Dame Est
(Maison Bénard) |
| ■ 10-12, 64 ^e Avenue
(Maison Pierre Beauchamp) | ■ 12930, boulevard Gouin Est
(Maison Armand) | ■ 13101, rue Notre-Dame Est
(Maison Omer Lamarche) |
| ■ 7555, boulevard Gouin Est
(Maison Jean-Baptiste Pépin) | ■ 13200, boulevard Gouin Est
(Maison Bleau) | ■ 14490, rue Notre-Dame Est
(Maison Pascal Beauchamp) |
| ■ 7830-7832, boulevard Gouin Est
(Maison Pierre Pépin) | ■ 460, rue Broadway | ■ 14678, rue Notre-Dame Est
(Maison Antoine Beaudry) |
| ■ 8000, boulevard Gouin Est
(Maison Paul Desautels) | ■ 8126, rue Broadway | ■ 15024, rue Notre-Dame Est
(Maison Hugh Allan) |
| ■ 8320, boulevard Gouin Est
(Maison Oakes) | ■ 11021, rue Notre-Dame Est
(Maison Cyrille Durocher) | |
| ■ 9145, boulevard Gouin Est
(Maison Louis David) | ■ 11901, rue Notre-Dame Est
(Maison Urgel Carbonneau) | |

Les édifices industriels

- 10401, rue Sherbrooke Est
(Poste Hydro-Québec de Montréal-Est)
- 10501, rue Sherbrooke Est
(Laboratoire de recherche – Shell Canada)